VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 DECEMBRE 1916 — No. 6

ABONNEMENTS

CANADA.............. $1.00 par année
ETATS-UNIS.......... 1.50 " "
EUROPE.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

Crise ministérielle à Londres

M. Asquith se retire comme premier-ministre. Le roi invite M. Bonar Law à former un cabinet. Bonar Law n'a pas encore donné sa réponse. En cas de refus, c'est probablement Lloyd-George qui deviendra premier-ministre.

SIR ROBERT BORDEN

Le Très Honorable sir Robert Borden, premier-ministre du Canada, entreprend actuellement une tournée d'organisation nationale dans tout le pays. Il parlera à Winnipeg, lundi prochain, au théâtre Walker; puis il ira jusqu'à la côte du Pacifique, adressant la parole tous les soirs dans les principales villes.

Il visitera les villes de l'Est à la fin de décembre.

LE NICKEL

UNE CALOMNIE CONFONDUE

Nouse prions nos lecteurs de lire la dépêche suivante :

Ottawa, 30.—Le gouvernement a reçu du secrétaire des Colonies, en Angleterre, un câblogramme l'informant que le gouvernement impérial approuvait la politique du gouvernement canadien en ce qui concerne les moyens pris pour prévenir l'exportation du nickel canadien en Allemagne. La dépêche a été reçue de l'hon. Bonar Law, par le gouverneur général.

Voilà qui est clair et net. Le gouvernement Borden a fait son devoir, sur la question du nickel comme sur toutes les autres qui se rattachent à la guerre. Sans doute le gouvernement du Canada, pas plus que le gouvernement impérial, ne peut divulguer au monde entier les précautions qui on étté prises pour empêcher le nickel canadien de se rendre en Allemagne. Mais si le gouvernement anglais est satisfait, le public canadien le sera aussi.

Dans le fond, les accusations de la presse libérale et de M. Dewart sur ce sujet sont aussi lamentables qu'elles sont méprisables. Dire que le gouvernement Borden permet à l'Allemagne de s'emparer de notre nickel, c'est dire que ce gouvernement trahit le pays, la métropole et les Alliés. Y a-t-il vraiment dans tout le Canada un seul homme honnête et sensé qui puisse s'arrêter à pareille monstruosité.

Non. Le gouvernement Borden a pris les précautions qui s'imposaient; et le gouvernement britannique, au fait des mesures prises, les approuve pleinement.

Arrière donc, les calomniateurs....

"OU ALLONS-NOUS ?

Nous avons lu avec la plus vive attention cette brochure, que vient de nous adresser la *Presse*.

Le grand journal de Montréal a bien fait de réunir en faisceau les articles de *Patriote*.

Nous ne savons pas qui est ce Patriote; mais ce que nous savons, c'est qu'il voit clair. Il écrit des choses qui doivent être dites. A force de discussions passionnées, le peuple canadien-français se trouve tout-à-coup à une fourche de route bien nettement marquée. Où aller ? Qui suivre ?

Avec *Patriote* nous disons :... "le mieux et le plus sûr est de conserver et de défendre notre présent status constitutionnel, sans nous laisser pousser, de quelque côté que vienne l'impulsion, à l'impérialisme véritable; de remplir nos devoirs et de défendre nos intérêts, sans nous laisser effrayer par le spectre trop agité d'un impérialisme qui n'a rien de réel, et qui n'est que l'épouvantail d'un nom employé abusivement. Laissons passer les mots sonores; attachons-nous aux saines réalités d'une sage politique, basée sur le droit et la justice."

Jusqu'à ce jour les Canadiens français ont trouvé, aux heures graves, des conseillers sûrs dans la personne de leurs évêques et de leurs principaux chefs d'Etat. Il en sera de même cette fois-ci encore.

* * *

On peut se procurer cette brochure importante en s'adressant à La Société d'Editions patriotiques, casier postal 25, Montréal; prix, 25 sous.

SIR DAVID BEATTY

Le contre-amiral sir John-R. Jellicoe, commandant de la flotte britannique, a été nommé premier Lord de l'Amirauté. Son successeur est le contre-amiral sir David Beatty, qui a commandé l'escadre des croiseurs de combat à la bataille navale de Jutland.

ENCORE !

Encore de la réclame commerciale en français !

Nous recevons un supplément *français* au catalogue de la compagnie de Gramophone Berliner, Limitée, de Montréal.

Lord Shaughnessy avait donc raison: l'étude du français s'impose au Canada, dans l'intérêt même du commerce.

Les Norris et les *Free Press* de notre province vont finir par avoir bonne mine !

BON A NOTER

Nous tenons à signaler à nos lecteurs le témoignage que le Rev. Dr Bland, ministre protestant bien connu de Winnipeg, vient de rendre à l'enseignement religieux donné dans les écoles par l'Eglise Catholique.

Le Dr Bland parlait devant les membres de la "Manitoba Sunday School Convention." De son discours nous lisons ce compte-rendu dans le *Free Press* :

"Il (l'orateur) croit qu'il ne peut y avoir de religion sans éducation. L'histoire de la religion est l'histoire de l'éducation. Il loue l'Eglise Catholique Romaine de l'inébranlable attitude qu'elle tient au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles.

"Les catholiques romains sont fondamentalement dans le vrai en principe; et nous, comme protestants, nous nous trompons. Nous sommes, dans l'histoire, le seul exemple d'un peuple qui ait honte d'enseigner ses livres sacrés. Aussi longtemps que les Protestants seront des insensés il ne pourront enseigner de religion à l'école. Et c'est à cause de leurs jalousies de confessions."

Sans doute nous n'avons pas besoin du témoignage des étrangers à notre religion pour savoir que l'Eglise catholique suit la véritable route en matière d'enseignement; mais il est bon de noter ces aveux.

L'école neutre est non-seulement un crime contre l'âme des enfants, mais une bêtise contre le sens commun. Les esprits clairvoyants et honnêtes parmi les protestants l'ont reconnu depuis longtemps. Gladstone et Guizot, entres autres, souriaient de pitié s'ils voyaient l'acharnement idiot avec lequel on se rue de nos jours sur l'école où s'enseigne la religion.

M. ROGERS

CONTRE LA COALITION

(La Patrie)

"Un gouvernement de coalition, n'a pas plus de raison d'être à l'heure actuelle, que de sélections générales. Le gouvernement fédéral jouit présentement d'une force et d'une vigueur qu ivont de jour en jour croissant, et la façon, assurément, dont il répond aux graves devoirs du moment est une garantie suffisante, j'estime, de l'excellence du présent état de choses!"

Telle est l'importante déclaration que faisait l'honorable M. Robert Rogers, le ministre des Travaux Publics, au représentant de *La Patrie* qui est allé l'interviewer au Ritz-Carlton, relativement aux récentes rumeurs qui tendaient à faire croire, depuis quelques jours, à l'établissement prochain d'un gouvernement de coalition à Ottawa.

—"Ces rumeurs, je n'en ai pris connaissance, ajouta le ministre des Travaux Publics, qu'à la lecture des journaux et je n'en sais rien autre chose que ce que vous m'en dites. Il n'a jamais été question, à ma connaissance, de cabinet de coalition, en conseil des ministres, et je ne sache pas que l'affaire ait jamais été considérée, à mon insu. Je ne vois d'ailleurs pas la raison qui motiverait cette innovation, car comme je vous le disais, il y a un instant, il n'y a pas plus lieu, à l'heure actuelle, de former de cabinet de coalition que de faire d'élections générales. C'est là un fait reconnu par tous les patriotes et tous ceux qui placent les intérêts de leur pays au-dessus des contingences de la politique.

"Ce n'est peut-être pas, il est vrai, l'opinion des libéraux, mais il n'y a guère lieu de s'en étonner. Les libéraux,—c'est notoire,—ont toujours fait fausse route, mais jamais, à coup sûr, ils n'ont plus erré qu'aujourd'hui. L'expression de ma pensée est assez claire, je crois, pour que j'aie besoin d'insister davantage."

En terminant, l'honorable M. Rogers déclara que la seule manière pour le pays, de continuer dans la voie glorieuse où il s'était engagé, était de rester dans la situation actuelle et de laisser le gouvernement Borden continuer son œuvre.

Le "Canadien-Français"

Toutes nos félicitations au *Canadien-français* d'Edmonton, qui entre dans sa deuxième année d'existence.

HONNEUR AUX SOLDATS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Du *Colonist*, de Victoria, C.A.—A mesure que les nouvelles nous arrivent du front, nous sommes de plus en plus édifiés au sujet des soldats de la province de Québec et du rôle qu'ils remplissent sur les champs de bataille. Il n'est pas de récits plus captivants que ceux qui ont trait aux exploits de ces splendides héros de la province française. Au point de vue du courage, de la bravoure, de l'endurance et de toutes les qualités qui contribuent à faire un soldat modèle, les volontaires de Québec ne rencontrent que peu d'émules. Cela admis, n'est-il pas temps que ces journaux, qui n'ont que des sarcasmes à l'adresse de la province de Québec, adoptent un autre ton? N'existe-t-il pas un moytn de délivrer le Canada du fléau de la politique qui met une province en antagonisme avec une autre, qui entretient une haine de race, et cela dans le seul but de remporter un triomphe de parti? Les Canadiens-français font partie de la nation et ils étaient ici bien avant nous. Ils seront avec nous après la guerre et ils nous aideront à résoudre les problèmes de la paix. C'est une honteuse trahison envers le Canada que d'entretenir l'animosité entre eux et l'élément anglais. Au lieu de combattre les Canadiens-français, efforçons-nous de les comprendre. S'ils ne se sont pas enrôlés en aussi grand nombre qu'ils auraient dû le faire, à notre point de vue, sachons honorer ceux qui se sont rangés sous les drapeaux pour les actes d'héroïsme qu'ils ont accomplis. De cette manière, nous encouragerons le recrutement et nous contribuerons beaucoup à créer une meilleure entente entre la province de Québec et le reste du Dominion.

LE R. P. H. HUDON, S.J.

Cinquante ans de vie religieuse

Le *Manitoba* présente ses hommages au révérend Père Hyacinthe Hudon, S.J., ancien recteur du collège de Saint-Boniface, qui vient de célébrer ses noces d'or religieuses. *Ad multos annos.*

Voici ce que dit la *Vérité* sur cet événement :

Quand on la commence, cette bienheureuse vie, à vingt-sept ans, son cinquantenaire nous met tout de suite dans les gros chiffres. Tout le monde n'a pas soixante-dix-sept ans; mais surtout tout le monde ne les porte pas aussi allègrement que le héros des fêtes qui viennent d'avoir lieu au collège Ste-Marie.

Le R. P. Hyacinthe Hudon, né en 1849, fit ses études au collège Ste-Marie et, après une randonnée au royaume de Thémis, entra dans la compagnie de Jésus, le 20 novembre 1866. Le P. Saché, fondateur de la maison du Sault, le reçut et le forma. Formation virile, s'il en fut, comme il convenait aux hommes de ce temps. Si l'on avait pu craindre l'excès de la force passant du maître au disciple, la troisième année de probation faite plus tard à Paray-le-Monial, aurait suffi pour couvrir de son onction une âme située au foyer même de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

Rien d'étonnant donc que l'épithète de *bon* se soit attachée au nom du P. Hyacinthe Hudon, le *bon Père Hyacinthe*.

Dans la communauté on procédait par le petit nom: il y en avait tant, voyez-vous des Hudon: Henri, Victor, Hyacinthe, Théophile, Léonidas !

La bonté est de se nature expansive: elle donne et elle se donne. Et quel office plus approprié à cette vertu que celui de *ministre*, c'est-à-dire chargé du bien-être matériel d'une maison, d'un collège, etc.

Ministre de l'intérieur, pourrait-on dire mais ministre sans portefeuille—le portefeuille étant aux mains du procureur. Très sage ! Sans doute pour ne point exposer le coeur du ministre à s'empêtrer, jusqu'à s'étouffer, dans les cordons de la bourse.

Combien de générations d'élèves au collège Sainte-Marie pourraient défiler devant le jubilaire et le saluer comme autrefois d'un "bon Père Hudon" ! Ministre au collège, ministre à l'Immaculée-Conception, ministre derechef au collège, recteur du même collège, recteur de Saint-Boniface, ministre pour la troisième ou quatrième ou cinquième fois à son vieux collège, il l'est encore aujourd'hui.

La charité vient de Dieu; elle y retourne mais non point seule; elle y entraîne les âmes. Cinquante années de cette ascension ouvrent de bien beaux et bien vastes horizons sur les cîmes éternelles.—*La Vérité*. XX.

Inquiétudes allemandes

Sous le titre : "L'importance de l'heure actuelle", les *Munchener Neueste Nachrichten* du 25 écrivent entre autres choses dans un long article :

La pression de nos ennemis à l'est, à l'ouest, au sud-est, n'a jamais été aussi régulière et si formidable que pendant ces derniers mois. Jamais nous n'avons matériellement plus souffert des tentatives anglaises de nous affamer. Autour de nous, un cercle d'ennemis puissants se resserre; chapeau bas devant eux. Notre situation militaire est toujours aussi forte, mais nos ennemis aussi se sont élevés à notre hauteur. C'est la France, qui ne veut pas reculer d'un pas, c'est la Russie, qu'on disait épuisée, qui fait surgir du sol des millions d'hommes; c'est l'Angleterre qui a accepté le service militaire et le travail obligatoire, comme si elle ne l'avait pas combattu. Il faut que nous, Allemands, nous regardions bien en face cette réalité, et il nous faut bien voir que nous sommes en danger de passer au dernier rang, que nous y sommes peut-être déjà non seulement matériellement, mais aussi moralement.

C'est le monde entier que nous avons contre nous. Nous ne sommes pas encore au maximum des sacrifices qu'exige de nous cette guerre, sacrifices de sang, de biens, de labeurs. Il faut jeter dans la partie ses dernières ressources. Celui qui n'en a pas le cœur est perdu.

Le problème de la paix

Un article de M. Hanotaux

M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, vient d'écrire dans la *Revue des Deux-Mondes*, un très intéressant article sur le problème de la paix. Nous en extrayons les passages suivants, qui contiennent l'essence même de ce remarquable article :

"Les Etats allemands voudront-ils être admis aux délibérations ou en être exclus? Comme belligérants, ils seront convoqués à signer l'armistice "pro parte sua"; s'ils s'y refusent, ils encourront la peine de leur abstention et seront tenus en dehors des préliminaires.

"Ne figurant pas dans le premier acte de la paix, ils ne seront pas invités à figurer aux actes suivants. Par ce simple refus, ils auraient accepté leur déchéance politique et diplomatique, ils auraient renoncé à présenter leur propre défense et à expliquer dans quelle mesure, ils pourront entrer dans les différentes combinaisons européennes qui seront établies ultérieurement. Résolution grave, à une heure où le sort des peuples sera en passe d'être fixé pour longtemps.

Les Etats confédérés allemands ne sont pas des vassaux. Ils ont de vieilles traditions, qu'ils ne peuvent pas répudier d'un cœur léger, à cette heure où l'avenir du monde se décidera.

"Pour être admis, il faudra donc manifester la volonté de traiter. Mais tous ceux qui manifesteront la volonté de traiter ne seront pas nécessairement admis.

"La grande crainte de Bismarck, en 1871, c'était d'être obligé de soumettre ses conceptions politiques à un congrès. Il ne voulait pas qu'on lui rognât les bénéfices de la victoire, et pour cela, tenait à couper et tailler dans la chair vive des peuples selon sa fantaisie et sa volonté de vainqueur.

"Mais il ne s'apercevait pas qu'en procédant ainsi, il enlevait à son œuvre la seule base internationale solide, à savoir l'assentiment des puissances et la sanction du droit. Juste revers des choses d'ici-bas; cet homme, qui faisait fi du droit, n'a pas prévu que si la force venait à manquer, son œuvre n'aurait même plus l'asile du droit.

"En faisant de l'empire allemand une chose uniquement allemande, il se débarrassait de certaines difficultés diplomatiques, mais aussi il renonçait à la stabilité du consentement universel: il faisait, volontairement, œuvre précaire. En fait, il n'y a pas de droit de l'empire allemand dans le droit européen. Les puissances ne doivent avoir aucun scrupule à ignorer ce qui s'est fait de parti pris en dehors d'elles.

"Après avoir posé cette question de principe: l'empereur d'Allemagne a-t-il qualité pour signer l'armistice et les préliminaires de la paix? nous arrivons à la question de fait qui s'en déduit naturellement. Le roi de Prusse, Guillaume est-il qualifié pour intervenir dans ces mêmes préliminaires ? On n'apprend rien à personne en faisant observer que ce sujet difficile est d'ore et déjà débattu devant les opinions et peut-être même dans le sein des gouvernements.

"En 1814, les puissances alliées gardèrent, jusqu'à la dernière minute, l'avantage de pouvoir jouer les deux cartes, soit de traiter avec Napoléon, soit de traiter avec le gouvernement qui lui succéderait. En 1871, Bismarck joua la même partie en se prêtant sous main aux pourparlers plus ou moins officieux engagés par les représentants plus ou moins autorisés de Napoléon III, tandis qu'il négociait ouvertement avec le gouvernement de la Défense nationale. Le point de vue uniquement pratique qui le guidait était celui-ci: ne conclure qu'avec un gouvernement assez fort, assez autorisé et assez loyal pour assurer au vainqueur une entière et honnête exécution des clauses du traité.

"Les puissances se trouveront probablement en Allemagne devant un état de fait qui leur laissera le loisir de ne se lier que selon leurs convenances et leurs intérêts.

"Peut-être prendront-elles, les unes à l'égard des autres, même avant la fin de la guerre, des engagements qui les lieront comme il semble bien que les puissances alliées, en 1814, en avaient pris entre elles à l'égard de Napoléon. L'Angleterre, qui a su mener Napoléon à Sainte-Hélène, ne sera peut-être pas plus tendre pour Guillaume et ses complices. Ce sont de ces difficultés que la victoire tranche de son glaive."

Une récompense bien méritée

(L'Action Catholique)

On a ressenti une vive satisfaction dans tous les cercles de chemins de fer canadiens et même américains, à l'occasion de la nomination du président du Pacifique Canadien à la pairie d'Angleterre et de la prise de son siège à la Chambre des Lords, l'autre jour. Quoique d'esprit démocratique, la caste des hommes de chemins de fer de ce continent n'a pas été sans se sentir honorée du fait que Lord Shaughnessy, le chef de la plus vaste organisation de transport de l'univers entier, ait été appelé à faire partie de ce corps d'élite, chargé d'édicter les lois pour le plus grand empire dont l'histoire fasse mention.

Américain de naissance et ayant débuté aux Etats-Unis dans la carrière qui l'a mené au haut rang social qu'il occupe aujourd'hui, le président du Pacifique Canadien est un peu une figure dont peuvent s'énorgueillir nos voisins, malgré qu'il ait vécu au Canada depuis de longues années et qu'il ait été attaché aux destinées du premier transcontinental canadien depuis les débuts de celui-ci.

Tous les cercles financiers du pays ont encore voulu exprimer leurs félicitations au grand Canadien pour la récompense qu'il a reçue en retour des nombreux et marquants services qu'il a rendus à l'Empire depuis le commencement du conflit mondial, par l'intermédiaire du chemin de fer et de la flotte et par son attitude personnelle, qui a contribué pour beaucoup à rendre plus effectif l'effort gigantesque que le Canada a fait et poursuit encore pour le succès de la cause des Alliés.

EMILE VERHAEREN

Emil Verhaeren, poète belge, a été écrasé à mort par un convoi en marche, à Rouen, le 28 novembre.

Le sénateur Marchand a demandé au gouvernement français de lui faire des funérailles nationales. Il suggère de placer son corps dans le Panthéon, où il sera gardé jusqu'à la libération de la Belgique.

Emil Verhaeren est né à St-Amand, près d'Anvers au mois de mai 1855. Il a reçu son éducation à l'Université de Louvain, et après avoir été gradué il fut admis au barreau, mais plus tard il abandonna la loi afin de se dévouer à la littérature. Ses poèmes et un des trois drames composés par Verhaeren ont été traduits en anglais.

MUSIQUE DE NOEL

Voici le programme qui sera exécuté par le chœur de la cathédrale de Saint-Boniface à Noël :

MESSE DE MINUIT

Entrée—Orgue—"Thanks be to God" .... Mendelssohn
Minuit Chrétiens—Solo et choeur.... .... Ad. Adam
Soliste, M. Hélie
Messe—Sancta Cécilia .....Ad. Kaim
Offertoire—Noël des Religieuses de Huland ....Ch. Gounod
Solos et choeur.—Solistes: MM. Hélie et Beaudry.

MESSE DE L'AURORE

Cantilène Pastorale—Orgue ....W. Marchant
Ça Bergers—Ancien Noël.
Solo et choeur. Soliste: M. V. Lévêque
Solitude—Orgue ....B. Godard
Les Anges dans nos Campagnes...... .... Ancien Noël
Soliste: M. E. Poulain
Canon en Fa—Orgue .....Zadeseokn
Adestes Fideles—Solo et choeur.
Solistes: MM. Manny et Z. Bertrand
Musette de Noël—Orgue. Alph. Meilly
Il est né le Divin Enfant. Ancien Noël
Soliste: M. Jos. Clément

MESSE DU JOUR

Entrée—Prélude en la majeur—Orgue. .... Wagner
Messe Royale—H. Dumont—Harmonisée par ....A. J. Boucher
Offertoire—Nazareth ....Ch. Gounod
Soliste: M. Hélie
Elévation—Adeste Fideles—Orgue ... .Thomas Adams
Communion—Traumeral—Orgue .... Schumann
Sortie—Marche des Prêtres—Orgue.. .... Mendelssohn

VEPRES SOLENNELLES

Entrée—Prélude et Fugue—Orgue.... .... J. S. Bach
Psaumes en Faux Bourdon

SALUT SOLENNEL

Ave Verum—Choeur .....Ch. Gounod
Adeste Fideles—Plain-chant.
Ave Maria—Choeur....John Wiegand
Tantum Ergo—Choeur ....F. Verdussen, S.J.
Laudate Dominum—Faux Bourdon.
Sortie—Laudate Dominum—Orgue ... . J. Lemmens

Président: A. C. LaRivière.
Directeur: P. Salé.
Organiste: J. E. R. Pépin.
Secrétaire: Jos. Vermander.

CROIX-ROUGE

On nous prie d'insérer :

Cette séance, sous la direction artistique du professeur Jean Arsin, et au profit de la Croix-Rouge Française (Comité de Winnipeg), sera donnée samedi le 9 courant, sous la présidence du R. P. Grégory Féré, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface. Elle commencera à 8 heures 30 du soir très précises. Nous reproduisons ci-après le programme vraiment intéressant de cette soirée :

PREMIERE PARTIE

Aux environs de la Tour—Marche
Violon et Harpe
Mon coeur s'ouvre à ta voix.......... ....Samson et Dalila
Chanté par Mlle Pear Lobel
au piano Mlle Rose Ripstein
Vraiment, ma bien-aimée du Roi d'Ys
Chanté par M. H. Le Franc
Misere .... Il Travatoer
par MM. T. Grosso et A. Gambaratti
On demande un acteur (farce en un acte) par Régis Roy

PERSONNAGES

Lascène ....M. H. Le Franc
Baptiste .....M. Faustino de Vincente
Zampa—Piano.
Morceau à quatre mains
Mme C. Delmarque et son élève, Mlle M. T. Goguillon
Le Golfe enchanté (Valse) de Pionetti
Violon et Harpe

DEUXIEME PARTIE

(a) Le Régiment qui passe....Marche
(b) Pella Bocca ....Fantaisie
par Mme C. Delmarque, M. T. Grosso, M. J. Arsin et M. A. Gambaretti
Quand on conspire (opérette Bouffe en un acte) par Antony Mars

PERSONNAGES

Le Comte Bibinoff ....M. H. Le Franc
Dimitri, maitre de police..M. J. Arsin
Ivan, domestique de Bibinoff ....M. L. Baloche
Laction se passe en Russie sous le règne de la Grande Catherine.
La Marseillaise, O Canada, Vive le Roi
Marche finale

On peut se procurer des billets dans la plupart des magasins: 75, 50 et 25 sous.

LLOYD-GEORGE

PREMIER MINISTRE

DERNIÈRE HEURE. — M. Bonar Law n'a pas cru devoir accepter la fonction de premier-ministre. Le roi a, en conséquence, invité M. Lloyd-George à former un cabinet; on espère, pour la sauvegarde des intérêts de l'Angleterre et des Alliés, que l'illustre Gallois va accepter la redoutable tâche.

UTILES PUBLICATIONS

Le Comité permanent de la Langue française et son organisme de propagande: le Ralliement catholique et français en Amérique, annoncent qu'ils publieront, à partir de novembre prochain, comme leur organe officiel, "le Croisé". Ce sera, nous apprennent-ils "une revue mensuelle *des intérêts français en Amérique*, ainsi que *de la Presse de langue française dans les deux mondes* : étudiés à la lumière de la doctrine et de la discipline catholiques, garanties par excellence de leur sécurité et de leur efficacité."

On s'abonne au Secrétariat général de la Langue française : Québec, *à l'Université Laval—No 126, Casier*. Tarif, 50 sous par an.

Le Comité permanent L.-F. et le Ralliement catholique nous offrent, en même temps, une gracieuse formule de "Prières pour la race" : un coquet petit feuillet de quatre pages, gentiment illustré, que l'on se promet de distribuer, *gratis*, à des milliers et à des milliers d'exemplaires, parmi les enfants des écoles catholiques, dans tous les centres français d'Amérique, qui voudront prendre part à cette croisade. La circulaire qui accompagne cet envoi s'en explique comme suit : *"Il a paru utile et opportun au Comité permanent de la Langue française, dans les circonstances actuelles, de favoriser, autant qu'il est et son pouvoir, la croisade de recours à l'assistance surnaturelle, qui semble s'imposer à nos aspirations nationales. Dans ce but, il a fait préparer, au nom du "Raillement catholique et français en Amérique", son organisme de propagande, une édition populaire—avec illustrations et fort jolies—de deux magnifiques prières à S. Jean-Baptiste et à Jeanne d'Arc, avec les invocations qui s'y ajoutent naturellement."*

L'idée est fort heureuse et linitiative est digne du plus franc succès, ainsi qu'en ont déjà témoigné, depuis 1 mois seulement que la campagne est lancée, des autorités parmi les plus compétentes en la matière, comme Mgr l'évêque de Haileybury, les directeurs des collèges Bourget, de Saint-Laurent, de L'Assomption, les directrices d'écoles dirigées par les Ursulines, les Dames de la Congrégation et autres religieuses aux Trois-Rivières, à Chicoutimi, etc., etc.

Nous félicitons donc bien cordialement le Comité permanent de la Langue française, pour la féconde pensée dont vient de s'inspirer, une fois encore, son dévouement constant "au service des intérêts français", et nous lui souhaitons toute l'abondance de résultats favorables qu'il a droit de s'en promettre, pour le bénéfice des causes qui lui sont chères.—*L'Action Catholique.*

LA GUERRE

L'armée franco-serbe de Salonique s'empare d'un sommet important, au nord de Monastir.

* * *

Paris, 29. — Les Allemands avancent toujours contre Bucharest. La capitale de la Roumanie est transportée plus au nord. Tout semble indiquer que Bucharest va être conquise par l'ennemi.

* * *

Londres. — Les Anglais abattent deux zeppelins qui lançaient des bombes sur la côte nord-est de l'Angleterre.

* * *

La crise grecque dure encore ; l'amiral DuFournet exige toujours que la Grèce rende ses armes. Constantin refuse.

* * *

Paris, 30.—Les Russes ont commencé une attaque dans les Carpathes, pour soulager les Roumains. L'ennemi n'est plus qu'à 20 milles de Bucharest.

* * *

L'armée franco-serbe de la région de Monastir fait de nouveaux progrès.

* * *

Londres. — Le gouvernement s'empare des charbonniers du pays de Galles.

* * *

Paris, 1.—L'amiral DuFournet intime de nouveau à la Grèce de livrer ses armes. Constantin résiste; et la crise parait arrivée. L'amiral français va employer la force.

* * *

Les Allemands se rapprochent encore de Bucharest; l'armée roumaine en retraite est encore intacte.

* * *

Paris, 2.—Les armées roumaine et allemande sont aux prises à quelques milles de Bucharest, capitale de la Roumanie.

Les Russes accentuent leur offensive dans les Carpathes.

* * *

Les combats d'artillerie deviennent très intense sur la Somme.

* * *

Paris, 4.— Combats d'artillerie surtout sur le fron touest.

* * *

La Grèce livre sa grosse artillerie à l'amrial DuFournet.

L'armée russo-roumaine a arrêté, pour le moment, la marche allemande sur Bucharest.

* * *

Londres.—M. Asquith demande au roi de permettre un remainement du cabinet anglais.

Paris, 5.—Rien de nouveau sur le front ouest.

* * *

Les armées allemandes bombardent déjà Bucharest. La capitale de la Roumanie va être capturée par l'ennemi très probablement.

* * *

L'armée serbe remporte un succès marqué au nord de Monastir.

* * *

Paris, 6.—Le front ouest est relativement calme.

* * *

L'ennemi continue de se rapprocher de Bucharest, capitale de la Roumanie.

* * *

Les Serbes avancent encore au nord de Monastir.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

CALCUL HUMAIN

Un professeur de Paris a calculé que si la guerre venait à éclater entre les Grands Pouvoirs en Europe, elle coûterait $55,000,000 par jour. Il faut avoir la conviction un peu facile pour croire après cela à la possibilité d'une guerre moderne. Les Grands Pouvoirs ne peuvent se payer de déclarer la guerre et leurs dépenses échevelées en préparation militaire ne sont que des moyens défensifs contre ce que l'on peut considérer comme impossible."

Ceci s'écrivait un peu moins d'un an avant la déclaration de la grande guerre actuelle. Le professeur parisien que l'on regardait alors comme un phophète digne de foi était pourtant assez loin du chiffre des dépenses des pays en guerre. L'Angleterre dépense quelque 16 millions par jour à elle seule: Bethmann Hollweg estimait l'Allemagne à un peu plus de 15 millions. Et les dépenses des autres pays en guerre sont à l'avenant. Ces chiffres sont loin des quelques cinquante-cinq millions calculées par le professeur parisien. Les calculs humains sont comme on le voit bien fautifs.

La situation à Jérusalem

Londres, 28.—Des nouvelles récemment arrivées de Jérusalem représentent la situation comme des plus déplorables: les autorités turques continuent leurs exactions; le manque de vivres en Palestine a fait affluer des masses de pauvres gens vers Jérusalem et ils y ont apporté et développé tous les genres de maladies, particulièrement le typhus qui a fait des ravages épouvantables un peu partout.

Dans les environs de Bethléem, des milliers d'oliviers, la seule fortune de pays pauvres, ont été arrachés pour fournir aux besoins des industries militaires et pour chauffer les trains de la Palestine et de la Syrie.

A Jérusalem, la situation est lamentable et les campagnes environnantes sont à peu près désolées. En fait d'animaux ou de produits pouvant être transportés, tout a été pris pour les réquisitions de l'armée. La population déjà clairsemée meurt de maladie et de misère au milieu de l'indifférence des Turcs.

Baissez vos Taxes

EN VOTANT POUR

JOSEPH TAYLOR

LE 14 DECEMBRE 1916

Candidat comme échevin pendant un an, dans le QUARTIER No 2 SAINT-BONIFACE

JOSEPH TAYLOR RECLAME:

nomie dans l'administration municipale—réduction m m

Efficacité dans le service—Des taxes plus basses—Economie dans l'administration municipale — Réduction du cout du Prix de la vie.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obteuir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Elections municipales

A Saint-Boniface, hier

Mairie: Son Honneur le maire John P. Howden, M.D., élu par acclamation.

Quartier 1—M. J. A. Marion, élu par acclamation.

Quartier 2—M. T. Pelletier, élu par acclamation.

Pour l'année 1917, candidats: MM. S. M. Jean et Jos. Taylor.

Quartier 3—M. A. Gauvin, élu par acclamation.

Quartier 4—M. W. H. Leck, élu par acclamation.

Quartier 5 — Candidats: MM. N. Howat et John Gault.

Commissaires d'Ecole :

Quartier 1—M. S. J. Dussault.

Quartier 2—M. J. C. Turenne.

Quartier 3—M. le Dr N. A. Laurendeau.

Quartier 4 — Candidats: MM. W. H. Wilson et James Magee.

Quartier 5 — Candidats: M. C. D. Carson et M. A. W. McKenzie.

MGR SINNOTT

Sa Grandeur Mgr Sinnott, le nouvel archevêque de Winnipeg, arrivera ici le 24 décembre. Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada viendra assister à l'intronisation du prélat.

Mgr Sinnott a loué comme résidence, la maison Bawlf, rue Kennedy.

LE PONT PROVENCHER

On commencera à poser les arches du Pont Provencher aussitôt que la glace sera assez solide pour permettre aux entrepreneurs de dresser leurs appuis. Telle est l'importante communication faite hier après-midi par Son Honneur le maire Howden, aux membres du comité conjoint des deux villes de Winnipeg et de Saint-Boniface. Bonne nouvelle.

SEANCE

Les élèves du Petit Séminaire ont donné jeudi dernier une très intéressante soirée au profit de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

ALLIANCE FRANÇAISE

Demain, jeudi, à l'Alliance Française, monsieur F. Gautier, de Winnipeg, donnera une conférence sur *le patriotisme*. Il y aura aussi musique.

Les séances de l'Alliance Française ont lieu, on le sait, à l'Université, dans l'ancien Palais de Justice, rue Kennedy.

L'UNION CANADIENNE

L'assemblée régulière du bureau de direction de "l'Union Canadienne" qui devait avoir lieu dimanche dernier a été ajournée à dimanche prochain, en signe de sympathie pour son vice-président, M. Jacques Mondor, douloureusement frappé par la perte de sa mère.

On y décida, cependant, d'offrir à lui et aux siens, au nom de tous les membres de l'Union, l'expression de leurs plus vives sympathies.

Le professeur Pepin

Jeudi soir la chorale de l'église du Sacré-Cœur de Winnipeg, présentait à M. le professeur Pepin, une superbe canne et une malle de voyage à titre de remerciements pour les services qu'il a rendus à la paroisse à titre d'organiste.

Il y eut discours par le R. P. Normandin, O.M.I., curé; MM. Dugal, V. Rho, Poitras, Aubin, Gilbert, etc.

M. Pepin répondit avec modestie mais avec effusion à ces témoignages d'estime.

Le *Manitoba* profite de cette occasion pour dire combien le paroisse de Saint-Boniface est satisfaite du professeur Pepin comme organiste à la cathédrale. Royal, Bétournay, Salé, Pepin, voilà une lignée artistique fort honorable.

A l'Académie Saint-Joseph

L'Académie St-Joseph offrira une séance à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, lundi prochain, le 19 décembre.

PROGRAMME

Ouverture—Duo concertant — Caprice Militaire ....Webb
Miles M. A. Beliveau, A. Brodeau, L. Gelly, C. Fortier
Choeur—L'Espérance .... Riga Acc., Mlles L. Gelly, C. Guertin, J. Smith, S. Papiernick

PONTIA
Drame en trois actes
PERSONNAGES

Pontia, Pilate's Daughter............ .... Miss S. Papiernick
Corina, smaller sister of Pontia...... .... Miss E. McCreary
Claudia Proclea, mother of Pontia.... .... Miss C. Annable
Agrippina, Empress of Rome......... .... Miss H. McCready
Flavia, Noble Roman Lady........... .... Miss J. Griffin
Petronilla, Jewish Maiden .... Miss C. Fortier
Tullia, Daughter of Jairus .... Miss I. Lee
Dimonah, Daughter of Herodias..... .... Miss M. McDonald
Ocatvia, Miranda—smaller children of Emperor Claudius ....Miss F. Walker, Miss N. Sweeny
...Pe etaoin shrdul etaoi tenaoin mhh
iMriam, Ruth—Jewish Girls... ....Miss I. Dorsey, Miss B. Clermont
Cornelia, Roman Augur's Wife....... ....Miss F. McCarney
Flamentina, a Vestal Virgin... .... Miss M. Thomas
Pamphilia, a Keeper of Palestine Prison ....Miss J. Smith
Slave Girls....A. Zubacheck, K. Wise, P. Gallant, M. Paupst.

PREMIER ET DEUXIEME ACTES

Solo de piano—Etincelles, Op. 6 .... Moskowski
Mlles A. Desautels, A. Bernier

TROISIEME ACTE

Ribbon Drill ....
Mlles M. Dugal, R. Tétrault, I. McEachran, T. Lévêque, A. Savoie, F. Prendergast, E. Bouchard, M. J. Marion, S. Marcoux, E. Primeau, I. Rocan, A. Roy, G. Royal, M. Head, M. Painchaud, M. Sweeny.
Au piano ....Mlle M. Mager

LA MEDAILLE MIRACULEUSE
Pièce en quatre actes et trois tableaux
Historique ....Mlle L. Guyot
PERSONNAGES

La Très Sainte Vierge. Mlle A. Marion
Catherine Labouré....Mlle M. Emery
Antonine Labouré.. Mlle Ar. Gingras
Mme Labouré ....Mlle A. Brodeur
Mère Lataud ....Mlle O. Maheu
Mariette, Germaine, Jeanne, Louisette. —Jeunes Paysannes....M. Benoit, V. Pelletier, A. Beliveau, G. Garnier.
Nicole, Françoise, Gabrielle .... G. Bélanger, V. Phaneuf, Y. Guilbert
Groupe d'Enfants de Marie.......... Mlles J. Pambrun, J. Guichon, C. Bellavance, A. Paul, I. Viau, I. Paradis, A. Olivier, E. Bruyère, C. Baillargeon, A. Poirier, L. Morier, Ant. Despatis, J. Baril, G. Bougard, R Landry, O. Bourbonnière, A. Houde.
Duo—Vive la Canadienne............ Mlles A. Bernier, J. Lavoie, J. Blanc, M. J. Baril.
Chant Final—O Canada. Dieu sauve le Roi.

L'OPERA

Nous aurons donc l'opéra d'ici à quelques jours à Winnipeg. La troupe San Carlo jouit d'une réputation artistique fort enviable. Il n'y a pas de doute que tous les amateurs de musique se feront une fête de ces auditions. Voir dans nos colonnes d'annonces, la liste des pièces qui seront jouées.

Madame Fidèle Mondor

Madame Mondor, épouse de notre estimé concitoyen, monsieur Fidèle Mondor, est décédée vendredi matin après une longue maladie.

A la regrettée défunte, survivent: son époux, M. Fidèle Mondor; ses enfants M. J. Mondor, avocat, de cette ville, madame A. Beaudry et Mlle Alice Mondor.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale au milieu d'une assistance considérable. La messe de *requiem* a été chantée par par M. le curé Jubinville, avec, comme diacre M. l'abbé Gagnon, et comme sous-diacre, M. l'abbé Quackman.

Les porteurs étaient: MM. J.-A. Bleau, H. Béliveau, P. Gosselin, A. Lemay, F. Lavoie et E. Dubuc.

Notons aussi que la Société des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie, assistaient en corps au service.

Ce décès cause de vifs regrets dans un cercle nombreux de parents et d'amis. Nous offrons à M. Mondor et à sa famille l'expression de nos très cordiales sympathies.

DECES

Nous avons appris avec regret le décès, survenu vendredi dernier, de Marie-Emilie Trottier, épouse de M. Joseph Labossière, de Somerset.

Madame Labossière était native de Ste-Geneviève, près Montréal ; elle avait 56 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier à Somerset.

Nous offrons à M. Labossière et à la famille nos sincères sympathies.

BANQUET

Le 19 décembre courant, la Cour Taché No 252, de l'Ordre des Forestiers Catholiques célèbrera le 25ième anniversaire de sa fondation ; à cette occasion il a été décidé de célébrer ces noces d'argent par un grand banquet au Royal Alexandra à Winnipeg.

Monseigneur l'Archevêque et plusieurs membres du clergé assisteront à ce banquet, ainsi que plusieurs orateurs de la Haute Cour de Chicago, de Saint-Boniface, et de Winnipeg.

Rien ne sera épargné pour s'assurer d'un très grand succès.

Prix du billet: $1.50. En vente chez M. Télesphore Pelleteir, rue Taché, Saint-Boniface.

—Communiqué.

A l'Ecole Provencher

Les élèves de l'Académie Provencher ont donné, hier soir, une séance en l'honneur du révérend Frère Michel, S.M., délégué du Supérieur général de la Société de Marie.

Comme toujours les élèves du Frère Joseph ont fait merveille. Nous publions avec plaisir, le programme qu'ils ont exécuté :

PROGRAMME

Galop—Excelsior ....K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher
Chants—Welcome Song, Ben Hur, et Marche de l'Ecole Provencher.
Choeur de l'Ecole Provencher
Adresse au Rd Frère Michel, S.M. Basil Dutton
Ouverture—Le Conquérant K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher

LE MARCHAND D'AUTOMATES
Premier Acte

Waltz—Nymphéa ....K. L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher

LE MARCHAND D'AUTOMATES
Deuxième Acte

Allocution du Révérend Frère Michel
"O Canada"—"Dieu sauve le Roi"
Marche—Triomphale .. ..K. L. King

LE MARCHAND D'AUTOMATES
Opérette en deux Actes
PERSONNAGES

L'Infant de Castille ..Patrice Renand
Benito (Gardien en chef d'Aranquez et père norricier de l'Infant W. Lévêque
Sancho (Fils de Benito).. L. Morisset
Le Marquis de Pintodoza (Gouverneur de l'Infant ....Roland Houde
Le Duc de Pampelune (Gouverneur général d'Aranjuez..........Ed. Viau
Luis, Carlitos et Cristoval—Pages de l'Infant—Emile Bernier, Emilien Lévêque et Alfred Paul.
Filippo ....Théophile Marius
Pipuillo .... Maurice Potier
Gil ....Joseph Bouchard

A la fin de la séance le R. Frère Michel a fait un discours de remerciements d'une inspiration très heureuse. Il a été fort applaudi.

A l'Orphelinat St-Joseph

(La Liberté)

Une jolie fête a eu lieu mardi après-midi dernier ainsi que pendant la veillée. Son objet était de recueillir des fonds afin de procurer à l'orphelinat les épiceries nécessaires durant l'hiver. Belle assistance, quatre cents piastres en bel argent sonnant, cent piastres valant d'épiceries. Les bonnes religieuses de l'orphelinat offrent le plus sincère merci à tous ceux qui ont bien voulu encourager si généreusement leur œuvre.

L'après-midi, thé et vente d'ouvrages de fantaisie et concert par les petits orphelins. Mais le clou de la séance fut l'exposition de bébés. On avait établi quatre classifications : bébés de moins de six mois; bébés de moins d'u nan; bébés de moins de deux ans et bébés de moins de trois ans. Le docteur Davidson voulut bien accepter de juger ce concours. Le résultat fut le suivant :

Bébés de moins de six moix : 1er prix, Mme F. Castella, 815 rue Winnipeg, Winnipeg; 2me prix: Mme H. Diell, 1452 avenue Elgin, Winnipeg; bébés de moins d'un an: 1er prix, Mme L. Pambrun, 66 rue Langevin, Saint-Boniface ; 2me prix, Mme G. J. Cyr, 550 rue Saint-James, Saint-James; bébés de moins de 2 ans: 1er prix, Mme J. Turenne, 114 rue LaVérendrye, Saint-Boniface, 2me prix, Mme A. Lemay, 167 rue Dumoulin, Saint Boniface; bébés de moins de 3 ans: 1er prix, Mme J. A. Tremblay, 739 avenue Wolseley, Fort-Rouge; 2me prix, Mme A. Lemay, 167 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

LE TRAIN DE PLAISIR

Jeudi le 14 décembre 1916, dans la grande salle du Collège, sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, l'A. C. J. C. aura sa séance dramatique et musicale. Cette année, ils veulent nous faire rire, de ce bon rire qui repose et qui est si rare. C'est pourquoi ils ont choisi la désopilante comédie : *Le Train de Pdaisir*. Au départ du train, il n'y a que le vieux père Pinchard pour s'attrister, tous les autres rigolent. En tous cas nous serons là pour le 14 décembre, c'est entendu.

Les billets sont en vente au "Winnipeg Church Goods", 56, avenue Provencher.

LA RAQUETTE

A la dernière réunion du club de raquette "Le Voyageur", les officiers suivant ont été choisis: Président : M. J. E. Fontaine; vice-président: M. Jos. Vermander; trésorier: M. Paul Lavoie; secrétaire: M. J. H. Deschambault ; capitaine: M. Henri Auger; comité de régie: M. C. W. Raymond et M. Art. Vermander.

Maintenant ils attendent la neige !

AU SACRE-CŒUR

Grande soirée dramatique et musicale donnée dans les salles de l'Ecole du Sacré-Cœur, coin Bannatyne et Lydia, le mardi 19 décembre prochain, à 8 heures du soir, par les artistes amateurs de la "Société de Sécours aux victimes de la guerre en Belgique", branche de Saint-Boniface, et par la fanfare de Saint-Boniface au profit de l'Ecole française.

Directeur de la partie dramatique : M. Jules Grymonpré.

Chef de fanfare: M. Nicolas Pirotton.

Metteur en scène : M. Louis De Nobele.

PROGRAMME

Ouverture—
par la Fanfare de Saint-Boniface
Bienvenue—

"LE POILU"
Comédie en un acte
de Maurice Hennequin
PERSONNAGES

Mme Letilloy 70 ans..Mme A. Dumont
Suzanne Letilloy 18 ans............ .... Mlle Jeanne Poirier
Françoise (cuisinière) Mlle L. Germain
Robert Valdier (le poilu) M. J. E. Col
Robert Valdier (le poilu(............ .... M. J. E. Collon

ENTR'ACTE
Fanfare de Saint-Boniface
Déclamation—L'épave....Frs. Coppée
Mlle Jeanne Poirier
Chant—Mon soldat.
Mme Marthe Doigny
Fanfare de Saint-Boniface

"A LA FRANÇAISE"
Drame en un acte
Drame en un acte
Episode de la guere actuelle
PERSONNAGES

Thérèse ....Mlle Jeanne Poirier
Mme Benoit ....Mme A. Dumont
Juliette ....Mlle L. Germain
Le capitaine Kratz M. Jules Grymonpré
Père Pierre ....M. Octave Rodts
Fritz ....M. Oscar Wynand
Un lieutenant ....M. Lucien DeCloux
Soldats allemandsNIC etaoin shrdl mh
Soldats allemands
MM Armand Menu et Adol. Damhaent
Marseillaise—Brabançonne
Dieu sauve le Roi

* * *

Monsieur J. Mondor qui a été, avec tant de succès au Club Belge, l'interprète du premier personnage de chacune de ces deux pièces ayant été empêché, par le grand deuil qui l'accable, de remplir ces rôles à cette soirée, il a été remplacé par M. J. E. Collon, dans le "Poilu" et par M. Jules Grymonpré, dans "A la Française."

Nous profitons de l'occasion pour assurer M. J. Mondor de toute notre sympathie dans sa grande douleur.

Chez Nous ET autour de Nous

Madame A. J. Joly est partie pour un voyage de quelques mois dans sa famille, à Montréal et aux Etats-Unis.

L'*Union Canadienne* a inauguré très brillamment son patinoir, dimanche soir. La saison promet d'être des plus agréables pour nos jeunes. L'enthousiasme, et du meilleur, est considérable.

M. le Dr Lachance est de retour d'un voyage de quelques jours dans l'Est.

Séance au profit de la Croix Rouge Française, samedi prochain, le 9 décembre, au collège de Saint-Boniface. Séance aussi, jeudi, le 14 décembre, au profit de l'Association d'Education, par le Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C.

Le R. P. Duchaussois, O.M.I., a donné une conférence dans les salles du Sacré-Cœur, dimanche soir, au profit de l'Ecole. Il a eu aussi joli programme de musique : nommons: la chorale, sous la direction de M. Poitras; orgue, M. le professeur Pepin; chant, violon, Mlle O'Neil; notre magnifique ténor, M. Hélie, figurait aussi au programme et a été naturellement rappelé; violon par un jeune artiste de 11 ans, M. Gosselin.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface présidait la séance et a fort éloquemment addressé la parole à l'issue de la soirée.

Le R. P. Duchaussois avait pris comme sujet de sa conférence: *les orphelins du Mackenzie*. Le vaillant missionnaire, qui a vécu de longues années dans le nord, et qui prépare actuellement un important travail sur les missions du nord, a intéressé, disons mieux, a touché profondément son auditoire.

LE CLUB "LE CANADA"

Malgré le temps excessivement doux et les nombreuses attractions de dimanche soir, entre autres l'ouverture de la patinoire de l'Union Canadienne à Saint-Boniface et la conférence du R. P. Duchossois à l'Eglise du Sacré-Coeur, un eassemblée assez nombreuse se assistait à la troisième séance publique du club Le Canada.

Madame C. Delmarque et ses élèves, Mlle M. T. Goguillon, Jean et André de Trémaudan rendirent de façon magistrale, de très jolis morceaux de piano à quatre mains et M. H. LeFranc chanta avec son brio habituel, la Paludière et le Pen Bas de Botrel.

Ainsi qu'annoncé, M. l'avocat Delorme parla de la coopération dans l'oeuvre de la colonisation.

Toute oeuvre de colonisation, dit M. Delorme, présuppose des luttes, de la persévérance et un courage à toute épreuve: nos ancêtres ont pu montrer leur supériorité à cet égard, nous devons les imiter, n'oubliant pas que les anglais se préparent à agir pour assurer une immigration et une émigration bien définies une fois la guerre terminée. Il importe que l'élément de langue française ait sa part de la poussée vers l'ouest qu'il y aura alors.

M. de Trémaudan lut son deuxième chapitre de l'histoire canadienne-française de l'Ouest intitulé: "Un traité violé, le traité de St-Germain en Laye, 1632." Il s'efforça de montrer que ce traité forme la maille la plus solide qui soit dans la chaîne des preuves à l'appui des droits du français dans l'Ouest canadine. Il parla des divers efforts qui furent faits par les Français, avant Radisson et Groseillers ou en même temps qu'eux, pour atteindre la baie de façon à affermir le droit de la France à la possession des domaines qui l'avoisinent, et dont nécesairement ce qu'on appelle encore ne Nord-Ouest fait partie.

* * *

La quatrième réunion publique du club aura lieu le dimanche 17 décembre. Il y aura une séance musicale sous la direction de Mme C. Delmarque. M. de Trémaudan y lira son troisième chapitre d'histoire Canadienne-française de l'Ouest, intitulé: "La découverte du Nord-Ouest par Radisson et Groseillers, 1659."

* * *

Une assemblée assez nombreuse a pris part vendredi soir à la partie de cartes du club "Le Canada", 282 rue Main, angle sud de l'avenue Graham. Les gagnants des prix ont été comme suit :

Dames: 1er prix, Mlle Eva Deschênes, un service à thé en porcelaine offert par M. J.-H. Tremblay; consolation: Mme C. Delmarque. Messieurs: 1er prix, M. St-Pierre, un objet d'habillement à prendre au Magasin Bleu, offert par M. Horace Chevrier; consolation: M. Tony Muller.

* * *

Les parties de cartes du club Le Canada ont maintenant lieu le mercredi au lieu du vendrdei, angle des rue Main et Graham, Edifice Cadomin.

—*Communiqué.*

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

THEATRES

Walker.—Grand opéra, par la troupe San Carlo, la semaine du 10 décembre au théâtre Walker. Les opéras seront: Aida, Rigoletto, les contes de Hoffman, Carmen, Lucia, Cavalleria Rusticana et Pagliacci, Faust, Il Trovatore; prix spéciaux de 50c à $2.00.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"The Third Degree"; la semaine prochaine, "Whv Smith Left Home."

Vaudeville Pantages, rue Market Est, Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

The Grea tLeon, —illusion; chiens militires, Treavitts; Margaret Ford; Jones et Johnston; Marshall et Gordon, comédiens ; "The Kinkaid Kellies".

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville* : matinées à 2,15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Mlle Phvllis Neilson Terry, dans "Roméo et Juliette" et "Trilby", aidée par Cecil King; Milt Collins "The Speaker of the House"; The Dancing Kennedy's; John et Winnie Hennings "The Kell-Kare Kouple" comédie ; Charles Nevin et Kitty Henry, dans "Comin Throug the Rye" ; Donahue et Stewart "Naturally"; chant et danse; Henry Holeman et Cie., joueront "Adonis Kelljoy" cinéma: Bretagne, France.

DOMINION

Mary Pickford dans "Less Than the Dust".

PETITES ANNONCES

A LOUER.—Bonne et grande maison à louer à très bas prix, 122 rue Victoria, Saint-Boniface. S'adresser à Noel Bernier, avocat, 401 Somerset Block, Winnipeg.

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J.-A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 1-3

Institutrices.—On demande des institutrices bilingues, mentionnez la classe des certificats, l'expérience et salaire demandé, et donnez des références. Adressez : Secrétaire de l'Association d'Education. Casier postal 20 Saint-Boniface. 50

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act," à tous les créanciers et à toute personne ayant des réclamations contre la succesion de Rémi Delorme, décédé, autrefois de la paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, et décédé à la dite paroisse de Ste-Anne, le ou vers le 20 avril 1916, et dont l'exécution du testament a été remise à Elisa Delorme, Alcidas Delorme et Alphonse Delorme, tous de la paroisse de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, par la Cour de Surrogation de Saint-Boniface, en la province de Manitoba, d'envoyer poste payée ou par remise au bureau de MM. Beaupré & Mondor, 312, Edifice McIntyre, en la cité de Winnipeg, au Manitoba, le ou avant le 27 décembre 1916, leurs noms et prénoms, adresses et identification, et, par écrit, les détails complets de leurs réclamation, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dument vérifié par une déclaration sous serment selon les statuts.

Qu'avis soit pris qu'après le 27 décembre 1916, les dits Elisa Delorme, Alcidas Delorme, et Alphonse Delorme distribueront les biens du dit Rémi Delorme, décédé, entre les personnes y ayant droit, ne tenant compte que des réclamations qu'ils auront alors, connues, et qu'ils ne seront responsables d'aucune créance d'une personne ou de personnes dont ils n'auront pas reçu avis au temps de cette distribution.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18ème jour de novembre 1916.

ELISA DELORME,
ALCIDAS DELORME et
ALPHOSE DELORME,
les exécuteurs.
Par leurs procureurs,
BEAUPRE & MONDOR.